



# Règlement des 4 heures de super cuistax de Moyen 18 juillet 2010

---

## 1 Généralités

1. Le 18 juillet 2010, l'ASBL « Village de Moyen » organise une course relais de 4 heures sur un circuit tracé au cœur du village et réservé aux cuistax biplaces fournis par l'organisation.

## 2 Inscriptions

2. La participation est ouverte à tous à partir de 14 ans. Chaque équipe sera composée de 6 à 10 concurrents et d'un responsable, âgé de 18 ans accomplis, concurrent ou non.
3. Les inscriptions se font en ligne via le site de l'ASBL, [www.moyen.be](http://www.moyen.be), par téléphone au 061/328475 ou auprès de Dominique Louppe, rue de la Semois, 8 - 6810 Moyen
4. La participation aux frais s'élève à 89 euros par équipe et couvre la location du cuistax.
5. Le montant de l'inscription sera versé au compte 001-0900775-12 du « Village de Moyen ASBL », rue de Jamoigne, 2a - 6810 Izel en spécifiant dans la communication, cuistax 2010, le nom de l'équipe et le nom du responsable.
6. Pour que l'inscription soit prise en compte, le formulaire d'inscription devra avoir été correctement rempli et le versement de la somme de 89 euros avoir été enregistré par l'organisation.
7. Les inscriptions seront clôturées dès que le nombre d'engagements maximum acceptés aura été enregistré et ce au plus tard pour le mercredi 30 juin 2010.

## 3 Sponsoring et décorations

8. Le sponsoring des participants est autorisé.
9. Les calicots, panneaux et publicité de toute forme ne peuvent néanmoins être apposés ailleurs que sur les cuistax, sur les participants eux-mêmes et au niveau du stand de l'équipe.
10. Les publicités et tout accessoire apposé sur le cuistax ne peuvent dépasser les dimensions originales du cuistax ni en largeur, ni en longueur. Il est interdit de peindre, de forer, de souder ou d'altérer d'une manière quelconque le cuistax.
11. Le numéro de compétition doit rester visible à l'avant du cuistax. Les participants sont responsables de la bonne visibilité de ce numéro.
12. La direction de course se réserve le droit de refuser tout support publicitaire ou accessoire qui pourrait atteindre à la sécurité ou au bon déroulement de la course.

## 4 Accueil

13. Le responsable de l'équipe se présentera, en personne, au secrétariat de l'épreuve le jour de la course à 13h00 muni d'une pièce d'identité pour le contrôle des documents, l'attribution des numéros et la remise des cuistax. L'attribution des cuistax et des stands se fera par tirage au sort.
14. En validant la participation de son équipe, le responsable accepte ipso facto le présent règlement en son nom et celui de ses équipiers.
15. L'équipe est responsable du cuistax jusqu'à sa remise aux organisateurs. En cas de destruction totale, de perte ou de vol du cuistax, le montant du cuistax sera entièrement facturé à l'équipe.

16. Un emplacement (stand) sera dédié à chaque équipe. Deux bancs seront mis à leur disposition. Le montage d'une tonnelle ou la mise en place de parasols sont autorisés au niveau de ces emplacements.
17. Il n'est pas autorisé d'amener sur le site des boissons alcoolisées et des barbecues.
18. Buvette et petite restauration sont prévues sur place pendant l'épreuve.

## 5 La course

19. Les concurrents participent à l'épreuve à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.
20. Seules les personnes dûment identifiées lors de l'inscription peuvent participer à la course. Ils ne peuvent concourir que pour leur seule équipe.
21. Le départ de la course sera donné à 14h00 précises.
22. Les relais sont libres mais se feront à l'arrêt et devront obligatoirement avoir lieu dans la zone des stands.
23. Les 2 relayeurs ne peuvent recevoir l'aide d'une tierce personne sur le parcours à l'exception de la relance par l'équipage sortant lors de la prise de relais.
24. Sportivité, respect et fair-play sont d'application.
25. Les équipages veilleront donc à ne pas : percuter d'autres cuistax, entraver le dépassement des plus rapides, compromettre la fluidité du trafic, avoir une conduite répréhensible, ...
26. Ils se doivent de respecter les consignes des commissaires de course et seront attentifs à ne pas mettre en péril leur propre sécurité, celle des autres concurrents ou des spectateurs et en particulier celle des enfants.
27. Il est interdit de monter à plus de deux personnes par cuistax, d'embarquer des verres, bouteilles, cannettes, gobelets et tous autres objets pouvant représenter un danger.
28. Il est interdit de quitter les limites du parcours avec le cuistax.
29. Les manquements aux règles de course peuvent faire l'objet de pénalités allant jusqu'à l'exclusion définitive.
30. Tout dégât au cuistax, ne pouvant être réparé sur place sera facturé aux participants.
31. A la fin des 4 heures, les cuistax encore en piste doivent terminer complètement leur tour. En cas d'égalité au niveau du nombre de tours, l'ordre d'arrivée départagera les concurrents.
32. La ligne d'arrivée franchie, les participants se rendront directement au parc fermé pour y remettre le cuistax.

## 6 Dispositions particulières

33. L'organisateur de la course tranchera souverainement toute contestation qui pourrait survenir à propos de l'interprétation et de l'application du présent règlement.
34. Si des raisons de forces majeures ou importantes le justifient, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation ou même d'annuler l'épreuve.
35. A l'exception des conditions d'inscription, ce présent règlement pourra faire l'objet de modifications sans préavis et ce jusqu'au jour de la course.

## 7 Timing

13h00	ouverture du secrétariat de course, accueil des participants et remise des cuistax
13h15	fin de la prise des inscriptions
13h40	briefing des participants
14h00	départ des 4h du super cuistax de Moyen
18h00	fin de l'épreuve et remise des cuistax
18h30	remise des prix